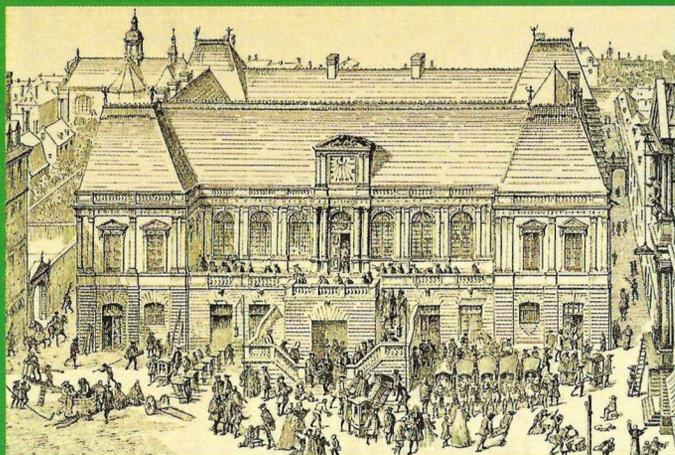


# AUX ORIGINES DU CHÂTEAU DES ONGLÉES

**PATRIMOINE** En ce temps-là, les Onglées n'étaient qu'une vaste prairie nichée dans un coude de la Vilaine. En 1632, Hervé Le Coniac, conseiller au Parlement de Bretagne, en quête d'une résidence à la campagne, dénicha ce terrain verdoyant à quelques lieues de Rennes. C'est ainsi que commence l'histoire du château des Onglées, intimement liée à celle d'une famille dont les membres siègèrent au Parlement de Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et qui donna deux maires à Acigné au XX<sup>e</sup> siècle.

## ■ Le parcours d'une famille

En 1465, à l'occasion d'une révolte de princes contre l'accroissement des pouvoirs du roi Louis XI, une troupe commandée par le sire béarnais de Lescun rejoignit la Bretagne, dont le duc adhérait à cette coalition. Le conflit se termina par une trêve la même année. Un des membres de cette armée venue du Sud-Ouest s'établit alors près de Quintin (actuelle Côtes d'Armor). Cette famille Le Coniac fournit divers officiers seigneuriaux au service de la seigneurie de Quintin au siècle suivant. Puis, de génération en génération, elle occupa des postes de plus grandes responsabilités. En 1614, Hervé Le Coniac fut reçu conseiller au Parlement de Bretagne, installé à Rennes. Anoblé en 1619, la famille produisit quatre autres conseillers au Parlement. Le Parlement, la première institution civile de Bretagne sous l'Ancien Régime, est une cour d'appel dont le ressort s'étend à toute la province. Il a également un rôle politique, ayant un droit de remontrance lui permettant de s'opposer aux décisions royales. Chaque parlementaire est tenu de siéger six mois par an. Les Coniac s'installent ainsi à Rennes dans la paroisse Saint-Germain, celle du palais.



Le palais du Parlement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (dessin de Théodore Busnel, coll. Musée de Bretagne). Il a été inauguré en 1655 et sa façade sera remaniée ultérieurement.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ■ Une résidence noble de campagne

Quand Hervé, devenu de Coniac à son anoblissement, décide de construire une demeure à la campagne, complémentaire de sa résidence rennaise, il se tourne vers son cercle de connaissances. La terre des Onglées appartenait à un descendant de la branche cadette des seigneurs d'Acigné : Jean d'Acigné, baron de la Roche-Jagu. En 1632, Hervé de Coniac échange avec lui la terre des Onglées contre une métairie à Quintin. Puis, l'année suivante, il achète d'autres terres, dont la prairie des Onglées, entre Chevré et Vilaine. Il commence la construction du château des Onglées en 1640. Son fils Jean, lui aussi nommé au Parlement de Bretagne en 1650, complétera la construction avec la métairie, le rendez-vous de chasse et la chapelle.



Le château des Onglées en 1823 avec, à gauche, la chapelle (coll. Musée de Bretagne).



Le domaine des Onglées. Le château au premier plan. Dans le prolongement, à gauche, le rendez-vous de chasse et, derrière, la métairie (la ferme actuelle des Onglées). Au fond, le bourg d'Acigné. Le château accueillera le public à l'occasion des Rendez-vous aux jardins, samedi 5 juin (cf article p 21)

Après la Révolution, en 1813, alors que les parlements provinciaux n'existent plus, Noëmi de Coniac épouse Alain de Tréverret, dont le père fut aussi parlementaire de Bretagne. Les membres du Parlement formaient en effet un réseau relationnel avec leurs familles. Noëmi hérita du château en 1818, qui n'était plus habité depuis une cinquantaine d'années. Noëmi et Alain de Tréverret le restaurèrent et leur famille y demeure et l'entretient depuis sans discontinuer.

Françoise de Ponfily et Jean-Jacques Blain  
Association Acigné Autrefois